

NOUVEAU

## Abonnements Solidaires 2021

GRATUIT

ou

RÉDUIT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 novembre 2020

### GRATUIT ET RÉDUIT : LES DEUX NOUVEAUX ABONNEMENTS SOLIDAIRES DU RESEAU TCL

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la politique tarifaire du réseau TCL évolue pour devenir plus équitable et plus juste.

Les élus du Sytral ont décidé d'instaurer **deux nouveaux abonnements intégrant notamment la gratuité pour les plus démunis.**

La tarification solidaire d'aujourd'hui, proposant 4 types d'abonnements, en fonction des statuts des bénéficiaires, se voit simplifiée en abonnement solidaire **GRATUIT** ou abonnement solidaire **RÉDUIT (au tarif unique de 10€/mois)**.

Ainsi, près de 200 000 personnes disposant de plus faibles ressources pourront bénéficier d'un tarif solidaire gratuit ou d'un tarif solidaire réduit :

	Solidaire <b>GRATUIT</b>	Solidaire <b>RÉDUIT</b> 10€/mois*
<b>BÉNÉFICIAIRES SUR JUSTIFICATIF</b> →	<ul style="list-style-type: none"><li>• Personne bénéficiaire du RSA et ses ayants droit</li><li>• Personne bénéficiaire de l'AAH ou de l'ASI</li><li>• Personne bénéficiaire de l'ASPA</li><li>• Personne Malvoyante**</li><li>• Personne Mutilée de guerre ou du travail de 65 ans et +**</li><li>• Demandeur d'asile et ses ayants droit</li><li>• Demandeur de titre de séjour</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Personne non-imposable et bénéficiaire d'une allocation Pôle Emploi : ARE, AREF, RFPE, RFF, ASP, ASS, ASSF** ou bénéficiaire d'un CIE, d'un CAE ou d'un CDDI</li><li>• Personne en Contrat « Parcours Itinéraire emploi renforcé »</li><li>• Garantie Jeunes</li><li>• Jeune chômeur âgé de 18 à 24 ans inscrit à Pôle Emploi**</li><li>• Jeune de 18 à 24 ans bénéficiaire du FAJ</li><li>• Personne bénéficiaire de la CMUC, de la CSS ou de l'AME et ses ayants droit</li><li>• Collégiens et Lycéens boursiers</li><li>• Elèves en SEGPA, ULIS, ITEP et IME</li><li>• Personne non-imposable de 65 ans et +, ou retraité à partir de 60 ans non bénéficiaire de l'ASPA</li><li>• Anciens combattants et veuves d'anciens combattants de 65 ans et +</li></ul>

\*Tarif mensuel au 01/01/2021

\*\*Selon conditions à consulter sur [www.tcl.fr/solidaire](http://www.tcl.fr/solidaire)

L'abonnement solidaire sera chargé sur une **carte Técély nominative** avec photo qui **devra être validée à chaque montée**. A l'instar des autres abonnements, cette carte permet de circuler sur l'ensemble des lignes du réseau TCL.

Leur validité s'étendra de 6 mois à 5 ans **selon les statuts respectifs de chacun.**



SYTRAL

BOUGEZ, VIVEZ, AIMEZ !

CONTACTS PRESSE

Samantha MECH – [smech@keolis-lyon.fr](mailto:smech@keolis-lyon.fr) – 06 34 39 87 05

Elodie MIJIEUX – [emijieux@keolis-lyon.fr](mailto:emijieux@keolis-lyon.fr) – 06 23 12 63 41

NOUVEAU

## Abonnements Solidaires 2021

GRATUIT

ou

RÉDUIT

### Comment se procurer son abonnement solidaire ?

Les abonnés solidaires actuels étant éligibles à l'**abonnement gratuit** recevront dès le début du mois de décembre un courrier d'information les invitant à **réaliser leur demande en ligne ou par correspondance**.

Sur Internet, il suffira de :

- Se connecter à [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)
- Compléter le formulaire en ligne
- Télécharger les justificatifs demandés

Par correspondance, il sera demandé de :

- Compléter le formulaire joint au courrier reçu
- Inclure les justificatifs demandés
- Poster le tout dans l'enveloppe libre d'affranchissement fournie

**Les abonnés ayant effectué ces démarches avant le 7 décembre 2020 recevront leur carte Técély gratuitement à domicile d'ici le 31 décembre.**

Les abonnés solidaires actuels étant éligibles à l'**abonnement solidaire réduit** recevront également un courrier d'information, mais n'auront **pas de démarches complémentaires** à effectuer.

- Si leur abonnement était mensuel, il suffira de charger comme d'habitude l'abonnement Tarif Réduit sur un distributeur TCL ou dans un Point service et les données du dossier s'actualiseront automatiquement.
- Si leur abonnement était en prélèvement automatique, ils recevront un courrier les informant des modifications d'échéancier.

**Toute personne ne disposant pas d'abonnement et qui souhaiterait formuler une demande de tarification solidaire est invitée à :**

- Consulter [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr) pour connaître les conditions d'éligibilité et justificatifs à fournir, puis remplir le formulaire en ligne ou le télécharger
- Se rendre en agence TCL où un formulaire de demande pourra être retiré

**A NOTER :** L'obtention de la carte Técély ne sera effective qu'après avoir retourné le formulaire et fourni les justificatifs demandés selon les procédures et canaux pré-cités (en ligne ou par correspondance). **Ainsi, les agences TCL ne pourront pas fournir de carte ouvrant droit à un abonnement solidaire gratuit.**

**TCL s'associe à un certain nombre d'organismes sociaux** (CCAS, PIMMS, Maisons de la Métropole, etc.) qui pourront renseigner les bénéficiaires sur leurs démarches à accomplir.



SYTRAL

BOUGEZ, VIVEZ, AIMEZ !

### CONTACTS PRESSE

Samantha MECH – [smech@keolis-lyon.fr](mailto:smech@keolis-lyon.fr) – 06 34 39 87 05  
Elodie MIJIEUX – [emijieux@keolis-lyon.fr](mailto:emijieux@keolis-lyon.fr) – 06 23 12 63 41